



Devoir de vigilance, reporting extra financier, les initiatives se multiplient, pas seulement dans le domaine de la gouvernance des entreprises, mais également dans des projets de textes réglementaires plus commerciaux.

## Transparence & compliance

### Une tendance de fond pour les entreprises

La question de la transparence se diffuse de plus en plus largement dans le quotidien des entreprises, créant d'un côté une charge administrative substantielle et de l'autre des risques commerciaux et de réputation.

Dans le **dispositif anti-corruption de la loi Sapin II**, des mesures doivent être prises afin de prévenir la corruption (code de conduite, dispositif d'alerte interne, cartographie des risques, procédures de contrôle, formation interne...). Dans le même esprit, **la loi Vigilance** impose aux grandes entreprises (plus de 5000 salariés, avec le siège social en France ou 10 000 salariés et siège social à l'étranger) l'établissement d'un plan de vigilance. Dans les deux cas témoigne Patrick GAILLARD, Directeur Exécutif, Directeur des Affaires Juridiques et Fiscales de la FIM, ces exigences sont transférées par voie contractuelle à l'amont de la chaîne, tou-

chant ainsi potentiellement l'ensemble des PME.

Par ailleurs, cet été, plusieurs textes français ont été publiés concernant les informations extra-financières dues par les entreprises, l'un pour simplifier les divers rapports dus par les sociétés, les autres pour transposer en droit français la directive 2014/95/UE dite directive RSE. Les organisations professionnelles ne sont

**«Mais cette recherche de transparence et de contrôle apparait également dans les projets de textes plus commerciaux.»**

pas en reste qui vont devoir, d'ici la fin de l'année, s'enregistrer auprès de la Haute Autorité pour la Transparence de la Vie Publique (HATVP) et rédiger un rapport d'activité sur les contacts pris dans le cadre de leurs activités de lobbying. Ainsi, un amendement du Parlement eu-

ropéen sur le projet de « **règlement Biens à double usage** » cherche à imposer la publication d'informations commercialement sensibles dans le cadre de l'octroi de licences d'exportations, informations « nécessaires pour garantir la transparence ».

Autre exemple récent et révélateur de cette tendance, en vertu du nouveau **règlement relatif à l'étiquetage énergétique**, les fabricants devront bientôt rendre publique des informations sur leurs produits, permettant ainsi à des tiers de publier des comparatifs.

« Si la transparence peut apporter des éléments positifs, en particulier dans le cadre d'une démarche RSE », conclut Benjamin FRUGIER, Directeur Exécutif de la FIM, « il n'en reste pas moins que le législateur doit trouver des équilibres, notamment en prenant en compte les mises en garde portées par les organisations professionnelles. »

## Sommaire

2 Actualités

À suivre... 3

4 Vie de l'association

## Édito

**Laure HELARD,**  
Déléguée Générale PROFLUID

Notre Assemblée Générale de juin dernier a été l'occasion d'une modification de nos statuts, avec la possibilité pour PROFLUID d'accueillir des membres partenaires.

Cette décision, proposée par le Bureau et approuvée par le Conseil d'Administration, est le reflet de notre volonté de vouloir partager plus largement notre expertise sur des dossiers techniques et réglementaires. PROFLUID est le référent de la profession et l'interlocuteur privilégié des différentes instances (pouvoirs publics, institutions européennes, secteurs clients, centres techniques, bureaux de normalisation...) pour tous les sujets intéressant la profession: matériaux en contact avec l'eau potable, efficacité énergétique, économie circulaire, équipements sous pression, sécurité gaz...

Les entreprises en lien avec les adhérents de PROFLUID peuvent désormais devenir membres partenaires, lorsqu'elles ont un intérêt reconnu à être informées des sujets suivis par le syndicat. Cette mutualisation des moyens permettra de valoriser nos connaissances en garantissant pour la filière, expertise et qualité. Nous comptons sur les adhérents pour nous aider à identifier les partenaires potentiels et promouvoir cette offre dans les mois qui viennent!

### Chiffres clés

## Évolution en France de l'intensité énergétique\*

\* L'intensité énergétique se définit comme la consommation d'énergie sur le PIB



**-1,4%**  
Tous secteurs



**-2,5%**  
Industrie



**-0,1%**  
Résidentiel



Source : note du CGDD de juillet 2017

## Systemes de pompage

### Formation sur la performance énergétique



Différentes études et rapports ont mis en évidence ces dernières années le potentiel d'économie d'énergie représenté par les systèmes de pompage.

+ d'infos: [nloubar@profluid.org](mailto:nloubar@profluid.org)

Les professions des fabricants de pompes français et européens promeuvent l'utilisation d'une norme d'audit énergétique spécifique:

- La norme **NF-EN-ISO 14414 « Évaluation énergétique des systèmes de pompage »** développée au sein de l'ISO TC 115 « Pompes » (présidence française).

PROFLUID propose une formation développée par la commission professionnelle pompes du CETIM, à l'issue de laquelle les participants seront en mesure de réaliser une mission d'audit et de formuler des préconisations afin d'optimiser la performance énergétique d'un système de pompage, en environnement industriel complexe.

Exploitants, professionnels amenés à intervenir dans des installations industrielles de pompage ou d'air comprimé, consultants, dans les secteurs des Industries de Process, de la gestion des eaux mais également du bâtiment dans le cas d'installations d'équipements fluidiques sont concernés par cette formation.

## «Smart Readiness Indicator»

### Le bâtiment de demain : intelligent et économe



Ce nouvel indicateur, traduit en français par « indicateur de l'état de préparation des bâtiments aux technologies intelligentes » va faire son apparition dans la future Directive Européenne sur la Performance Énergétique du Bâtiment avec pour objectif d'accélérer la numérisation du bâtiment.

+ d'infos: [jchalet@profluid.org](mailto:jchalet@profluid.org)

Cet indicateur, qui a vocation à rester volontaire et incitatif, permettra de caractériser les systèmes techniques d'automation et de contrôle des bâtiments ainsi que leur modularité, leur interopérabilité et leur capacité d'interaction avec les occupants. La méthode de calcul est en

cours d'élaboration: cela passera par l'évaluation de l'impact de différentes technologies et services « smart » sur la performance énergétique mais également sur le confort et la santé des occupants ou encore la maintenance. Cet indicateur influencera certainement la per-

ception que les utilisateurs des bâtiments auront des produits innovants, connectés, intelligents... qui sont développés dans le domaine de la robinetterie et des pompes. Un sujet à suivre de près dans les mois qui viennent !

## Biens à Double Usage

### Retour sur la 5<sup>ème</sup> édition du forum des exportateurs

**Pascal FAURE, Directeur Général des Entreprises à Bercy a accueilli les 250 participants venus s'informer sur les évolutions en cours.**

Cette édition a fait la part belle à la mise en œuvre opérationnelle de la réglementation Biens Double Usage dans les entreprises, avec une table ronde d'industriels et la présentation de l'interconnexion entre le système EGIDE (dématérialisation des demandes de licences) et DELTA via le « Guichet Unique National du dédouanement » (GUN). À noter que 30 % des demandes de licences sont aujourd'hui dématérialisées, une progression importante comparée à l'an dernier.

Mais nombre d'industriels, étaient présents surtout pour faire le point sur les avancées de la révision du règlement 428/2009 sur les BDU. Une année s'est écoulée depuis

que le projet de révision du règlement nous a été communiqué, une année consacrée à recueillir les positions des uns et des autres et à discuter entre États Membres. Le service Biens Double Usage a reçu un mandat de négociation clair de Matignon, avec, par exemple, un refus net de l'extension de la « due diligence » relativement aux critères « droits de l'homme ». Les autres points d'inquiétudes que nous avons soulevés, sur la clause « catch all » ou la durée de validité des licences feront l'objet de négociations. L'adoption de ce règlement révisé est envisageable pour 2018, sans que cela ne soit une garantie...

## Maquettes numériques

### Conséquences juridiques du BIM

**Les données des industriels fournisseurs du bâtiment, matériaux de construction ou équipements, sont indispensables au bon fonctionnement et au développement de la maquette numérique. La mise à disposition et l'utilisation de ces données ne doit cependant pas se faire au détriment des droits des industriels.**



+ d'infos: [lhelard@profluid.org](mailto:lhelard@profluid.org)

Afin d'encadrer la responsabilité des industriels, des clauses contractuelles doivent être prévues, soit vis-à-vis des intermédiaires (plate-formes de mise à disposition des données) soit des utilisateurs des données.

Ces clauses doivent permettre aux industriels à la fois de limiter leur responsabilité et de conserver la propriété de leurs données.

La traçabilité et la conservation des changements apportées aux données sont essentielles pour limiter la responsabilité des industriels; des solutions techniques doivent être identifiées dans ce sens (certificats d'intégrité, versioning des bases de données...). Ceci est d'autant plus important que les archi-

tectes ou BIM Managers utilisent les données mises à disposition comme une base de travail à partir de laquelle ils recréent des objets propres (nouveaux designs, nouvelles textures...). Les données associées aux produits ne reprennent pas l'ensemble des informations des fiches techniques (conditions d'utilisation, abaques...); il faut donc, dans les clauses contractuelles, veiller à ce que le « devoir de conseil » soit bien encadré.

Un groupe de travail de l'AIMCC et de la FIEEC se penche depuis quelques mois sur le sujet et contribue également aux réflexions en cours dans le cadre du PTNB (Plan de Transition Numérique du Bâtiment).

# Fusion de Recylum et Éco-systèmes

## Nouvelle étape pour la filière D3E

Deux des trois éco-organismes agréés par l'état pour la collecte, le tri et la traçabilité des D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques) fusionnent au 1<sup>er</sup> janvier 2018 dans une nouvelle entité, ESR.

Outre les D3E pros, Recylum avait en charge les lampes ainsi que les équipements d'incendie, alors qu'Éco-Systèmes assurait la reprise et la collecte de l'essentiel des D3E ménagers. Des groupes de travail sectoriels, dépendant d'un comité de secteur D3E Pros, auront en charge la définition des barèmes et les modalités d'organisation de la collecte. PROFLUID et la FIM continueront d'être présents au sein de la nouvelle gouvernance d'ESR pour représenter les industriels.

Rappelons que depuis 2016, les équipements motorisés, pompes, compresseurs et actionneurs sont concernés par cette réglementation et les metteurs sur le marché doivent s'acquitter de leurs obligations, à travers le versement d'une éco-participation ou en mettant en place leur propre système. Les objectifs des prochaines semaines: se préparer à l'open scope de 2018, le suivi des barèmes et bien entendu, améliorer les taux de retours et la traçabilité.

# Accord Commercial UE-Canada

## Mise en œuvre pratique



Les accords commerciaux entre l'Union Européenne et le Canada signés en début d'année sont entrés en application provisoire le 21 septembre 2017. Afin de bénéficier du démantèlement tarifaire prévu par l'accord, voici ce qu'il faut retenir.

+ d'infos: [memzivat@profluid.org](mailto:memzivat@profluid.org)

Pour les exportations vers le Canada, la preuve d'origine préférentielle sera la déclaration d'origine apposée par l'exportateur sur un document commercial. En effet, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et à l'occasion de la modernisation des règles d'origine du Schéma des Préférences Généralisées (SPG), les modalités d'émission des preuves d'origine ont évolué. Les certificats FORM A et EUR.1 visés par les autorités douanières pour chaque envoi sont remplacés par des attestations d'origine émises directement par l'exportateur sur un document commercial.

Pour pouvoir émettre ces attestations d'origine, les opérateurs devront, pour les envois dont la valeur excède 6000 euros pour le Canada, nécessairement obtenir:

- le statut d'Exportateur Enregistré (EE),
- ainsi qu'un numéro d'identification dit numéro « REX » (Registered Exporter System, Système des exportateurs enregistrés).

Pour devenir Exportateur Enregistré, il suffit de s'inscrire dans la téléprocédure SOPRANO-REX accessible via le portail des téléprocédures douanières : [pro.douane.gouv.fr](http://pro.douane.gouv.fr).

# Le stockage d'énergie

## Un marché en pleine évolution



Depuis 2015, les capacités de stockage d'énergie ont connu un formidable essor. Le besoin de stockage est l'un des éléments clés de la transition énergétique permettant non seulement d'équilibrer la production d'énergie en fonction de la demande, mais aussi de fiabiliser la production d'énergie renouvelable.

On distingue 4 grandes familles de technologies pour stocker de l'énergie électrique à grande échelle :

- **Énergie mécanique:** soit stockage gravitaire par pompage (Stations de Transfert d'Énergie par Pompage, STEP) ou stockage par air comprimé
- **Énergie électrochimique et électrostatique:** batteries, condensateurs ou super conducteurs
- **Énergie thermochimique**
- **Énergie chimique:** hydrogène, méthanation...

Les STEP représentent encore aujourd'hui le plus gros des capacités de stockage de masse de l'énergie, soit, à fin 2016, 97 % des capacités mondiales (164GW sur les 170 GW opérationnelles sur 400 STEP en service ou en construction). Sur les 6 GW res-

**Les STEP représentent encore aujourd'hui le plus gros des capacités de stockage de masse de l'énergie, soit, à fin 2016, 97 % des capacités mondiales**

tant, plus de la moitié des capacités de stockage sont sous forme d'énergie thermique. En 2015, plus de 1650 MW de nouveaux projets de stockage ont été recensés au niveau mondial, un doublement comparé à l'année précédente, signalant donc une forte accélération des investissements, dans le résidentiel en particulier. Les installations de STEP sont parfois anciennes et se concentrent en Europe et aux États-Unis; c'est l'Asie qui devrait connaître la plus forte croissance du stockage en STEP d'ici 2025 avec 13 GW en construction sur 22 GW installés.

Des recherches sont en cours pour la mise au point de STEP marines, en bord de mer, avec un réservoir amont au-dessus d'une falaise et stockant le surplus d'une production éolienne offshore. Des micro-STEP font également l'objet de programmes de recherche.

La technologie Compressed Air Energy Storage (CAES) est une alternative au stockage d'énergie à grande échelle pouvant permettre de lisser des pointes de consommation électrique de l'ordre de plusieurs MW. Des études sont en cours pour améliorer les rendements énergétiques par exemple en récupérant la chaleur issue de la compression de l'air et font l'objet de plusieurs projets de recherches.

Parmi les technologies de stockage d'énergie électrochimique et électrostatique on retrouve les batteries lithium-ion, dont les coûts sont en train d'être fortement diminués (projection à 100 USD/kWh en 2020). Plusieurs démonstrateurs français smart grids expérimentent cette technologie de stockage sur les réseaux.

Un projet pilote de RTE prévoyant 100 MW de stockage répartis sur 5 sites est à l'étude. D'autres types de batteries sont à l'étude, batteries à flux, batteries lithium - métal - polymère, sodium - ion... Les capacités mondiales de stockage stationnaires par batteries devraient être multipliés par 6,5 d'ici à 2020, pour atteindre 12 GW<sup>[1]</sup>. L'Allemagne s'est fortement orientée vers les systèmes de stockages associés à la production photovoltaïque résidentielle, comptant plus de 65000 systèmes à fin 2016 dont 22000 installés sur cette même année. Certains experts estiment que le seuil des 100000 systèmes de

stockage résidentiels installés pourrait être franchi d'ici fin 2020.

Le stockage d'énergie thermique, pour l'eau chaude sanitaire ou les réseaux de chauffage urbains existent déjà et font appel à des technologies éprouvées. Pour des applications industrielles plus exigeantes, les

**C'est l'Asie qui devrait connaître la plus forte croissance du stockage en STEP d'ici 2025 avec 13 GW en construction sur 22 GW installés.**

travaux se poursuivent au stade pilote ou démonstrateurs industriels. La technologie de stockage par hydrogène fait l'objet d'intenses travaux de recherche pour baisser les coûts.

Chaque technologie disposant d'avantages et de limites, leur choix dépendra de leurs performances individuelles et leur capacité à répondre au mieux au cahier des charges (temps de réponse court, capacité, coût de mise en œuvre,...). Cette nouvelle vague d'innovations révolutionne le modèle économique traditionnel de l'énergie, avec de nouveaux acteurs, de nouveaux usages. La mise en place d'un marché unique énergétique européen, l'interconnexion des gestionnaires de réseau de transport va concourir à l'augmentation des besoins en stockage d'énergie.

<sup>[1]</sup> Sources :

Xerfi, cité dans les notes de veille : « Équipements fluidiques » du CETIM juin 2017. « Le Marché du Stockage de l'énergie » et « État des lieux sur les technologies de stockage de l'énergie ».

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE



+ d'infos: [www.cetim.fr](http://www.cetim.fr)

Le Guide « Maîtrise de l'énergie dans l'industrie mécanique » est paru

Le Cetim et l'ADEME ont entamé une collaboration qui a abouti à l'édition de ce guide « Maîtrise de l'énergie dans l'industrie mécanique ». Cet ouvrage retrace ainsi les contextes réglementaire et normatif, les différents postes de consommation dans une entreprise mécanicienne et développe les méthodes d'économies d'énergies sur les procédés mécaniciens les plus courants.

L'ouvrage 6A3A est disponible via la méca-thèque du CETIM (version bureautique ou mobile) et sur l'application mobile.

NOUVEAU GUIDE PROFLUID DISPONIBLE !

Directive ATEX 2014/34/UE



L'entrée en vigueur en 2016 de la directive ATEX révisée fut l'occasion de mettre à jour notre Guide Pratique et clarifier les nouveautés.

Ce guide réservé aux adhérents est disponible gratuitement en version papier auprès de [memzivat@profluid.org](mailto:memzivat@profluid.org)

Vous pouvez également le télécharger en version PDF sur l'extranet de PROFLUID.

+ d'infos: [memzivat@profluid.org](mailto:memzivat@profluid.org)

29 au 30 juin

Pneurop

Le congrès 2017 de PNEUROP, Comité Sectoriel Européen des Compresseurs et Pompes à vide s'est tenu à Helsinki (Finlande). L'application de la Directive Ecodesign aux compresseurs d'air continue de faire l'actualité: quel périmètre ? quelles exigences ? avec quelle échéance... Nos collègues américains de CAGI sont venus témoigner des choix et des avancées faits pour les États-Unis avec la mise en place de plusieurs programmes volontaristes de certification de la profession.

8 septembre

Réunion du VIMEU

La traditionnelle réunion de rentrée dans le Vimeu s'est déroulée le 2 septembre. Les robinetiers de la région sont directement concernés par les évolutions de la réglementation gaz ainsi que par les travaux sur les matériaux en contact avec l'eau potable tant au niveau français qu'europpéen. Cette réunion a également été l'occasion d'échanger avec M. Jérôme DELABRE, président de l'UIMM locale et du syndicat FIM Métaux en Feuilles.

13 septembre

Section Nucléaire

Monsieur Patrice MAS, Directeur Politique Industrielle et Relations Prestataires d'EDF était l'invité de cette réunion de rentrée. De nombreux sujets ont été abordés comme les résultats du parc EDF, la stratégie sur les pièces de rechange, l'obsolescence des pièces ainsi que les CGA 2017. La mobilisation des adhérents acteurs sur le marché était au rendez-vous !

ESPACE MÉTIERS

PROFLUID s'attache à faire découvrir les métiers de la mécanique aux jeunes, grâce à un espace dédié sur son site internet.

Outre les formations sur nos métiers, PROFLUID propose également des fiches métiers très détaillées ainsi qu'un espace Documentation et outils très riche.



[www.profluid.org/fr/profluid/espace-metiers](http://www.profluid.org/fr/profluid/espace-metiers)

Nouvel adhérent:



PVI, PICARDIE VALVES INDUSTRIES, spécialiste de la fabrication de vannes à papillon SAPAG et vannes à boisseau sphérique GACHOT, des clapets CLASAR et des vannes MONOVAR, relance son activité commerciale en France et à l'étranger avec son nouvel actionnaire, le groupe ALTIFORT.

Bienvenue !



**Boris LOMBARD**  
nouveau Président de KSB S.A.S.

Boris Lombard a pris les fonctions de Président de KSB S.A.S. France au 1<sup>er</sup> juillet 2017. Cela fait suite à sa nomination, le 1<sup>er</sup> janvier dernier, au poste de Regional Executive Officer Region Europe West pour le Groupe KSB, fournisseur allemand de pompes, robinetterie et services associés.

À vos agendas !

Réunions PROFLUID

- Mardi 17 octobre**  
Groupe de Travail « Guide sur les instruments financiers »
- Mercredi 18 octobre**  
Bureau
- Judi 19 octobre**  
Département Industrie
- Judi 19 octobre**  
Formation : Module 3 « Audit de fonderie : les étapes clés »
- Mardi 24 octobre**  
Département Cycle de l'eau
- Mardi 14 novembre**  
Groupe de Travail « Les responsabilités et dommages immatériels »
- Mercredi 13 décembre**  
Conseil d'Administration
- Vendredi 19 janvier 2018**  
Section Nucléaire

Manifestations

**EUROPUMP**  
Europump Marketing and SME Network Commissions Joint Meeting  
8 et 9 novembre 2017  
MANCHESTER (GB)

Salons

- EXPOQUIMIA**  
Chemistry for the future  
Du 2 au 6 octobre 2017  
Gran Via Venue BARCELONE  
[www.expoquimia.com](http://www.expoquimia.com)
- LE MONDIAL DU BÂTIMENT**  
Du lundi 6 au vendredi 10 novembre 2017  
Parc des expositions PARIS NORD VILLEPINTE  
[www.lemondialdubatiment.com](http://www.lemondialdubatiment.com)

FLUID PROCESSING MEETINGS

Convention d'affaires exclusivement dédiée aux équipements de fluides  
22 et 23 novembre  
ESPACE TETE D'OR à LYON  
[www.fpmeetings.com](http://www.fpmeetings.com)

WORLD EFFICIENCY

Salon et Congrès des solutions pour les ressources et le climat  
Du 12 au 14 décembre 2017  
PARIS PORTE DE VERSAILLES  
[www.world-efficiency.com](http://www.world-efficiency.com)

CARREFOUR DES GESTIONS LOCALES DE L'EAU

Du mercredi 24 janvier au jeudi 25 janvier 2018  
PARC D'EXPOSITIONS RENNES  
[www.idealconnaissances.com/carrefour-eau/](http://www.idealconnaissances.com/carrefour-eau/)